

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13478**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit privé, sciences criminelles et carrières judiciaires Spécialité Personnes, famille

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université de Toulouse I Capitole, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master 2 personnes-familles répond à une forte demande de formation juridique de haut niveau, initiale et continue, dans le domaine de la famille et de l'action sociale. Il permet de réaliser une étude approfondie et spécialisée à la fois de la personne (incapable, vulnérable, malade, surendettée) et de ses relations patrimoniales et extra-patrimoniales familiales, en droit interne, comparé et international.

Les principales activités des diplômés sont l'encadrement, la formation et l'expertise de l'action sociale. Ils conseillent et apportent aide et contrôle à la famille ou à chacun de ses membres (enfants, majeurs) sur les difficultés et leurs responsabilités.

Les diplômés maîtrisent :

- des connaissances juridiques de haut niveau dans le domaine du droit des personnes et de la famille.
- des capacités de recherche d'éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou traiter un problème familial.
- des capacités d'analyse et de synthèse permettant de proposer l'éventail possible de solutions à la famille ou à chacun de ses membres.
- des facultés d'adaptation et d'anticipation de l'évolution du droit des personnes et de la famille.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- **Défense et activités juridiques (cabinets d'avocats...)**
- **Secteur judiciaire et pénitentiaire**
- **Action sociale**
- **Sécurité**
- **Administration publique d'état et territoriale**

- Dans le secteur de la défense et des activités juridiques

§ Juriste en droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille

§ Médiateur de justice

- Dans le secteur judiciaire et pénitentiaire

§ Conciliateur judiciaire

- Dans le secteur de l'action sociale

§ Responsable de services dans des établissements sociaux

§ Juriste de service sanitaire et social (collectivités territoriales et milieu associatif)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1	45 ECTS		
UE 1	Enseignements fondamentaux	25 ECTS	
	La personne : la personnalité (personnes physiques - personnes morales)		
	Les couples		
	L'enfant : la filiation		
	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime		
	Le droit de la bioéthique		
	Le droit patrimonial de la famille		
UE 2	Enseignements complémentaires	14 ECTS	
	La personne : droits de l'homme et droit européen de la personne		
	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille		
	Droit pénal des mineurs		
	La personnes vulnérable : les droits du malade		
	Les solidarités familiales		
UE 3	Séminaires	6 ECTS	
	Enfance et adolescence en difficulté		
	Surendettement		
	Responsabilités professionnelles		
	Protection sociale de la famille		
	Protection internationale de la personne		
	Vie familiale et activité professionnelle		
Semestre 2	15 ECTS		
UE 4	Orientation (à choix)	15 ECTS	
	Choix 1:Voie professionnelle	Stage	
	Choix 2:Voie recherche	Mémoire	Séminaires professionnels

Stage

L'étudiant a le choix soit d'effectuer un stage de 8 semaines minimum et de rédiger un rapport de stage, soit de réaliser un mémoire de recherche.

Evaluation et compensation

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle terminal des connaissances : pour certaines sous la modalité d'un examen écrit, anonyme et d'une durée de 5 heures, pour d'autres sous la forme d'une interrogation orale ou d'un grand oral sous forme d'exposé discussion à partir d'un sujet tiré au sort. Le jury du grand oral est composé de deux enseignants-chercheurs ou d'un enseignant-chercheur et d'un praticien. Si le candidat choisi la rédaction d'un mémoire de recherche, celui-ci est soutenu devant un jury de deux enseignants-chercheurs.

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an. Chacune des unités d'enseignements est validée individuellement et capitalisée dès lors que le candidat obtient la moyenne. Les unités d'enseignements sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne générale.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne générale minimum de 10/20 et la condition que le rapport de stage ou le mémoire obtienne également cette moyenne.

Accès et formation préalable requise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique

Par expérience dispositif VAE	X	oui Composition des jurys : équipe pédagogique et professionnels
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 30/05/2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.univ-tlse1.fr

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

2, Rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278